

## Conditions générales de ventes :

**CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION** Par courrier : La réservation devient ferme lorsqu'un contrat de réservation signé par le client a été retourné dans les 8 jours suivant l'expédition du contrat, accompagné d'un acompte de 30 % (pour les locations), ou de 40 € d'acompte et des 18 € de frais de dossier (pour les emplacements), et éventuellement du montant de l'assurance annulation. A réception du courrier, une confirmation de la réservation est alors envoyée. Par internet : La réservation devient ferme lors du paiement sécurisé de l'acompte et éventuellement des frais de dossier et d'assurance annulation. Une confirmation de la réservation est alors envoyée.

**ANNULATION** : Pour toute annulation, la somme conservée sera le montant de l'acompte et des frais de dossier si le client ne souscrit pas une assurance annulation. **ASSURANCE ANNULATION** proposée par le camping «La Châtaigneraie» : Avant votre départ, ou pendant votre séjour, la garantie annulation prend en charge les frais de rupture de contrat si l'un des événements suivants survient : maladie, accident ou décès atteignant un membre de votre famille, complications de grossesse avant le 7ème mois, dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence, licenciement économique, obtention d'un contrat à durée indéterminée, accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet. (Les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur sur simple demande : ENTORIA - 05 56 54 67 57)

**PAIEMENT LOCATION DE MOBIL-HOME** : Les prix TTC comprennent la consommation d'eau, de gaz et d'électricité, la télévision et la connexion WIFI. Chaque location contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie, à l'exception des draps, du linge de maison et des produits ménagers. Les prix TTC ne comprennent pas la taxe de séjour (2019 : 0.55 € / jour / personne de + 18 ans, susceptible d'être modifiée par la communauté des communes). Vente draps jetables possible (à demander lors de la réservation). Les tarifs sont indiqués avec la TVA 10% incluse. Le solde du montant de la location devra être obligatoirement acquitté au camping le jour de l'arrivée, une facture de ce règlement sera alors délivrée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. **HORAIRES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS MOBILHOME** : arrivée à partir de 14 H et jusqu'à 19 H, départ avant 10H du matin. En juillet et août, pour les locations de mobil-home : forfait minimum 7 nuits, du samedi au samedi suivant. Hors juillet-août : jours d'arrivée et de départ libres suivant la disponibilité du planning. **EMPLACEMENT** : arrivée entre 14H et 19H, départ avant 12h : jours d'arrivée et de départ libres en fonction des disponibilités du planning. **CAUTION** : Une caution de 300 € pour le mobilier et le matériel du mobil-home ainsi qu'une caution de 50€ pour les éventuels frais de ménage de la location seront réclamées au locataire dès son arrivée. Tout objet cassé, détérioré ou perdu sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si nécessaire. S'il n'y a eu aucun problème matériel, cette caution sera rendue au locataire lors de son départ. A votre départ, le nettoyage de la location est à votre charge. Dans le cas où la location n'est pas rendue dans un parfait état de propreté, la caution de 50€ ne sera pas rendue. En cas de départ en dehors des heures d'ouvertures, la caution vous sera renvoyée déduction faite d'une éventuelle remise en état.

**GENERALITES** : La réservation est personnelle et nominative. Il est interdit de sous-louer ou céder sa location à un tiers. Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité de la location. Une seule voiture est autorisée par emplacement. Son accès est autorisé de 8h à 22h30. Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 10 km/h. Il est strictement interdit de fumer dans les mobil-homes. Les animaux doivent être tenus en laisse sur le terrain et sortis impérativement du camping pour leurs besoins. En aucun cas, ils ne doivent rester seuls dans la location. Il est interdit de les faire monter sur les banquettes et les lits. Il est obligatoire de leur prévoir un panier. Leur acceptation est soumise à redevance (2€/jour). Certificat de vaccination obligatoire. Les chiens de catégorie 1 & 2 sont interdits.

Les visiteurs sont admis après accord de la réception. L'accès à la piscine leur est interdit. Les mineurs non accompagnés de leurs parents pendant toute la durée du séjour ne sont pas acceptés.

**DIVERS** : Tout locataire doit être assuré pour ses biens matériels et sa responsabilité civile. La piscine est ouverte de mi-mai à mi-septembre 2019 de 10h à 20h. Les shorts de bain sont interdits dans l'enceinte de la piscine. Le slip de bain est obligatoire. Notre terrain n'est pas adapté aux caravanes doubles essieux. Les espèces, chèques bancaires français, cartes bancaires, chèques vacances ANCV sont acceptés.